

Organisations syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur
c/o Marie - Bernadette ALBERT
SUD-Recherche-EPST
Cemagref
BP 44
92163 Antony cedex

Antony, le 9 mai 2006

Monsieur François Goulard
Ministre délégué à l'enseignement
supérieur et à la recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Objet : demande d'audience "précarité"

M. le Premier Ministre a déclaré dans son allocution du 10 avril : *"Le débat est désormais ouvert, nous ne pouvons pas le refermer. Je propose donc d'engager une discussion sans a priori avec les partenaires sociaux sur la sécurisation des parcours professionnels, sur la précarité et l'insertion des jeunes dans l'emploi."*

Des initiatives ont été annoncées par le Ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes, pour lutter contre les abus de situations précaires : nouvelle impulsion donnée à la lutte contre le travail illégal, publication d'une "charte des stages étudiants en entreprises" que vous avez cosignée en tant que ministre chargé de l'enseignement supérieur. Mais elles ne visent pour le moment que les entreprises privées. Or, chacun sait qu'en la matière l'Etat-employeur n'est pas au-dessus de tout soupçon.

Dans la Fonction Publique, les différents plans d'intégration de personnels précaires (loi Sapin entre autres) n'ont pas permis de régulariser la situation de tous les personnels précaires – loin de là – et pire, faute de créations d'emplois statutaires pour répondre aux besoins, le nombre de précaires ne cesse d'augmenter.¹

Dans le périmètre de votre ministère notamment, on relève de façon quotidienne un grand nombre d'abus de situations précaires, vis-à-vis de jeunes en formation (stagiaires, doctorants) et vis-à-vis de personnes de tous âges et tous niveaux (enchaînement de CDD ou emplois aidés pour remplir des tâches à caractère permanent, utilisation d'associations-écran ou de faux travailleurs indépendants, temps partiels imposés, ...). Cette situation, qui ne cesse de s'aggraver, s'observe tant dans les établissements d'enseignement supérieur que dans les organismes de recherche, qu'ils soient EPST, EPA ou EPIC. Et le développement d'un mode de financement de la recherche – y compris le personnel - sur des projets de court terme ne peut qu'entraîner le développement d'une nouvelle génération de précaires si rien n'est fait pour l'enrayer.

../..

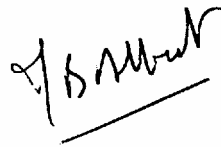
¹ Une étude récente de la DARES (janvier 2006) indique que la part d'emplois courts dans la FP s'est accrue de 5 % entre 1990 et 2002, contre 3 % dans le privé

C'est pourquoi nous sollicitons une audience dans les plus brefs délais auprès de vous afin de vous demander de :

- faire la liste de toutes les formes de précarité et tous les types d'abus d'utilisation de jeunes et moins jeunes qui existent dans le champ de votre ministère
- ouvrir une négociation sur les divers moyens à mettre en œuvre pour recenser précisément et corriger ces abus
- d'ores et déjà :
 - o vous engager sur un plan de création d'emplois statutaires permettant de résorber les emplois "hors statuts" existants et éviter d'en créer de nouveaux, plan démarrant dès le budget 2007
 - o étudier le devenir immédiat des précaires en place
- se donner les moyens d'avoir un suivi de l'évolution de la précarité de l'emploi et des personnes, par la création d'un "observatoire de la précarité" au niveau de votre ministère

Impatients de voir se traduire par des mesures concrètes dans nos établissements la volonté proclamée aujourd'hui par le gouvernement de lutter contre la précarité et de promouvoir l'insertion des jeunes dans de bonnes conditions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre détermination.

Pour les organisations syndicales signataires



M-B. ALBERT
Secrétaire Nationale de SUD-Recherche-EPST

Liste des organisations syndicales signataires à ce jour :

FERC-Sup-CGT, SNTRS-CGT, SUD-Recherche-EPST, SGEN-CFDT-INSERM, Sup-Recherche-UNSA, SNPTES-UNSA, A&I-UNSA, CFDT-CEA, CFTC-INRA, SNASUB-FSU, SNESUP-FSU, SNCS-FSU, CGT-IFREMER, UNEF

Syndicat SUD Recherche EPST

Secrétariat : M-B. Albert - groupement d'Antony - Cemagref - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony cedex

mél : bn@sud-recherche.org ou marie-bernadette.albert@cemagref.fr

Tél : 01 40 96 65 23 ou 06 82 04 74 38